

SOMMAIRE

Economie et politique
agricole ----- 1

Economie et politique
du développement --- 5

Sociologie rurale et
sécurité sociale --- 6

Pêche et
aquaculture ----- 7

Conservation de la
nature et ressources
foncières ----- 9

Ressources en eau et
leur gestion ----- 11

Ressources énergétiques
et leur gestion --- 12

Hydrogéologie,
hydrologie et
géologie ----- 13

E10 - Economie et politique agricole

13943 - Etudes socioéconomiques de base dans la zone d'intervention du projet de gestion intégrée des ressources en eau pour le développement des usages à buts multiples du Bassin Fleuve Sénégal (PGIRE DUBM BFS) - Rapport - Pays Mali - Rapport définitif: 2011. - 171 p., tabl., fig., carte. - MCG (Mauritanian Consulting Group)

Résumé : Dans l'objectif de disposer d'une situation de référence fiable servant de point de départ pour son dispositif de suivi évaluation, l'OMVS, à travers le PGIRE a conduit une série d'enquêtes socioéconomiques intitulée « Etudes économiques de base dans la zone d'intervention du PGIRE ». Ce rapport est consacré aux enquêtes réalisées au Mali. Il fait partie d'une série de quatre « Rapports - Pays » couvrant les quatre Etats membres de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal). Après une introduction résumant le contexte général du pays qui, sur le plan administratif, est divisé en 8 Régions, subdivisées à leur tour en 49 cercles et 703 communes dont 607 rurales et 96 urbaines, le rapport se divise en deux parties majeures : 1. - les aspects méthodologiques de l'enquête (justification et méthodologie de l'enquête) et 2. - la présentation des résultats de l'enquête (les caractéristiques de la population enquêtée ; l'accès aux infrastructures et services sociaux de base ; les activités et données économiques.).

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/13943>

13944 - Etudes socioéconomiques de base dans la zone d'intervention du projet de gestion intégrée des ressources en eau pour le développement des usages à buts multiples du Bassin Fleuve Sénégal (PGIRE DUBM BFS) - Rapport de Synthèse - Version définitive : 2011 . - 154 p., tabl., fig. - MCG (Mauritanian Consulting Group)

Résumé : Le présent rapport a été élaboré à la demande de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) dans le cadre d'une étude socioéconomique de base visant à doter le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE DUBM) dans le Bassin du Fleuve Sénégal, à travers une enquête socioéconomique dans l'ensemble de ses zones d'intervention dans les quatre Etats riverains du Fleuve Sénégal, d'une situation de référence fiable servant de point de départ pour son dispositif de suivi évaluation. Il fait partie d'un ensemble comportant quatre rapports - pays (Mali, Guinée, Mauritanie et Sénégal). Il présente la situation socio-économique de référence dans les zones d'intervention du Programme dans les quatre Etats membres de l'OMVS. Ce rapport de synthèse fournit une description succincte du contexte physique du -

Bassin en s'attardant notamment sur le climat et le réseau hydrographique. La population vivant dans les entités administratives des quatre Etats riverains couvrant le Bassin compte (en 2009) environ 10,6 millions d'habitants dont 4 millions vivant près du fleuve. La dynamique démographique est marquée, d'une part, par des entrées de personnes attirées par les emplois offerts par l'agriculture irriguée et l'agro-industrie et, d'autre part, des sorties d'autres personnes vers les capitales nationales, d'autres entités administratives, l'Europe, les autres régions d'Afrique et d'autres continents. Bien que les infrastructures et équipements sociaux aient connu, ces dernières années, des améliorations notables, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau potable et en énergie électrique ainsi que dans le domaine des communications, ces améliorations se situent encore trop souvent sur le seul plan quantitatif et de gros efforts restent à accomplir sur le plan qualitatif de ces services.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/13944>

13945 - Etudes socioéconomiques de base dans la zone d'intervention du projet de gestion intégrée des ressources en eau pour le développement des usages à buts multiples du Bassin Fleuve Sénégal (PGIRE DUBM BFS) - Rapport - Pays Mauritanie. - 2010. - 174 p., tabl., annexes.

Résumé : Le présent rapport a été élaboré dans le cadre d'une étude socioéconomique de base visant à doter le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE DUBM) dans le Bassin du Fleuve Sénégal, à travers une enquête socioéconomique dans l'ensemble de ses zones d'intervention dans les quatre Etats riverains du Fleuve Sénégal, d'une situation de référence fiable servant de point de départ pour son dispositif de suivi évaluation. Ce rapport qui fait partie d'un ensemble comportant quatre rapports – pays et un rapport de synthèse, présente la situation socio-économique de référence dans les zones d'intervention du Programme en République Islamique de Mauritanie. Le premier chapitre résume le contexte général du pays qui, sur le plan administratif, est divisé en 13 Wilayas (Régions), subdivisées à leur tour en 54 Moughataas (Départements) et 205 communes dont 163 rurales. Il présente, ensuite, un aperçu succinct de la Mauritanie sur les plans physique (climat, zones climatiques et écologiques, morphologie, ressources en eau), socio-économique, démographique et environnemental.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/13945>

13946 - Etudes socioéconomiques de base dans la zone d'intervention du projet de gestion intégrée des ressources en eau pour le développement des usages à buts multiples du Bassin Fleuve Sénégal (PGIRE DUBM BFS) - Rapport - Pays Sénégal. - 2010. - 212 p., tabl., annexes

Résumé : Le présent rapport a été élaboré dans le cadre d'une étude socioéconomique de base visant à doter le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à Buts Multiples (PGIRE DUBM) dans le Bassin du Fleuve Sénégal, à travers une enquête socioéconomique dans l'ensemble de ses zones d'intervention dans les quatre Etats riverains du Fleuve Sénégal, d'une situation de référence fiable servant de point de départ pour son dispositif de suivi évaluation. Ce rapport qui fait partie d'un ensemble comportant quatre rapports – pays et un rapport de synthèse, présente la situation socio-économique de référence dans les zones d'intervention du Programme en République du Sénégal. Il présente, un aperçu succinct de la Mauritanie sur les plans physique (climat, zones climatiques et écologiques, morphologie, ressources en eau), socio-économique, démographique et environnemental. Les résultats de l'enquête sont présentés dans les chapitres 3, 4 et 5 à travers la présentation et l'analyse des caractéristiques de la population enquêtée, le niveau d'accès aux infrastructures et services sociaux de base, l'analyse des activités économiques. A travers une présentation détaillée de la situation démographique, des équipements socioéconomiques existants et des possibilités d'accès offertes aux populations, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise et de l'énergie électrique, les activités socioéconomiques, le présent rapport constitue un outil précieux d'aide à la décision, de guide de la programmation et de suivi

évaluation des actions envisagées pour le développement socioéconomique de la zone d'intervention du projet.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/13946>

13947 - Etudes socioéconomiques de base dans la zone d'intervention du projet de gestion intégrée des ressources en eau pour le développement des usages à buts multiples du Bassin Fleuve Sénégal (PGIRE DUBM BFS) - Rapport - Pays Guinée. : 2010. - 266 p., tabl., annexes

Résumé : L'objectif principal de la présente étude socioéconomique, réalisée en Guinée, est de doter le PGIRE et partant l'OMVS et d'autres partenaires, d'une situation socioéconomique de base, fiable et suffisamment exhaustive, servant de point de départ pour le dispositif de suivi évaluation du programme. Le rapport comporte deux parties majeures : l'enquête et l'approche méthodologique et la présentation et l'analyse des résultats de l'enquête. La première partie présente un aperçu succinct de la Guinée sur les plans physique (climat, zones climatiques et écologiques, morphologie, ressources en eau), socio-économique, démographique et environnemental. Sur le plan physique le pays s'étend sur 245.857 km² et comprend quatre grandes régions naturelles : la Basse-Guinée ou Guinée maritime, la Moyenne-Guinée, la Haute-Guinée et la Guinée forestière. Sur le plan administratif, le pays est divisé en 8 régions administratives, 33 préfectures, 33 communes urbaines (les chefs-lieux des préfectures) plus les 5 communes de la ville de Conakry et 303 Communes rurales (CR). La deuxième partie consacrée aux résultats de l'enquête, décrit les caractéristiques de la population enquêtée, le niveau d'accès aux infrastructures et services sociaux de base, l'analyse des activités économiques et des données économiques.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/13947>

14508 - Bilan-diagnostic de l'agriculture irriguée dans le bassin Guinéen du fleuve Sénégal et perspectives horizon 2025. - 141 p., tabl., bibl. - FAO, TCP RAF/3210

Résumé : Faisant suite à une requête de l'OMVS, la FAO s'est engagée à travers le projet TCP/RAF/3210 à appuyer la formulation d'un Plan Régional d'amélioration des cultures irriguées dans les quatre pays membres qui partagent le bassin du fleuve Sénégal. L'objectif est de faire une analyse approfondie des cultures irriguées dans le bassin à la lumière des politiques et des stratégies de développement agricole mises en œuvre dans chacun des pays, d'en déterminer les principales contraintes qui affectent les résultats et de proposer des solutions appropriées, de faire des propositions sous forme d'un plan d'action régional, réaliste et opérationnel, des mesures d'amélioration et d'harmonisation des politiques d'irrigation, de développement des synergies utiles et nécessaires entre les programmes et projets mis en œuvre par les Etats membres sur le bassin, d'amélioration des capacités institutionnelles de l'OMVS dans son mandat de coordination et de suivi des actions d'irrigation. Le présent rapport - pays procède à une analyse de la situation de l'agriculture irriguée en Guinée. Il traite du contexte général du pays et du cadre stratégique de l'irrigation au niveau national en mettant en exergue le rôle de l'agriculture irriguée dans la politique de développement ; les contextes juridique, institutionnel, économique et les aspects environnementaux et sociaux de l'irrigation ; les politiques d'investissement, de gestion hydraulique et de valorisation agricole. Il ressort de l'analyse des contraintes au développement de l'agriculture irriguée en Guinée, un Plan d'action dont les axes d'amélioration stratégiques auront pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie et de revenus des ménages pauvres.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14508>

14509 – **Bilan diagnostic de l'agriculture irriguée dans le bassin mauritanien du fleuve Sénégal.** 2003. – 83 p., tabl., graph., bibl. – [FAO, TCP RAF/2811](http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14509)

Résumé : Faisant suite à une requête de l'OMVS, la FAO s'est engagée à travers le projet TCP/RAF2811 à appuyer la formulation d'un Plan Régional d'amélioration des cultures irriguées dans les pays membres de l'OMVS. C'est dans ce cadre, que se situe le présent rapport - pays (Mauritanie). Il procède dans le premier chapitre à une analyse de la situation de l'agriculture irriguée en Mauritanie. Il traite dans ses chapitres deux et trois du contexte général du pays et du cadre stratégique de l'irrigation au niveau national en mettant en exergue le rôle de l'agriculture irriguée dans la politique de développement ; les contextes juridique, institutionnel, économique et les aspects environnementaux et sociaux de l'irrigation; les politiques d'investissement, de gestion hydraulique et de valorisation agricole. Le chapitre quatre établit un bilan de l'irrigation dans le bassin du fleuve Sénégal en faisant ressortir les contraintes majeures d'ordre institutionnel et juridique, technique, juridique et environnemental. Le chapitre cinq s'attache à l'identification d'axes d'orientation stratégique et aux propositions d'actions à court et moyen termes. Enfin le chapitre six établit une ébauche de programmation à long terme à travers un examen des perspectives de développement.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14509>

14515 - **Rapport annuel 2016 : Agence Régionale de Développement de Saint Louis.** 2016. _ 38 p., tabl., fig., photos. - [Agence Régionale de Développement de Saint Louis](http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14515)

Résumé : Le présent rapport est élaboré pour faire l'état de mise en œuvre du plan de travail et du budget annuel 2016 validé par le Conseil d'administration de l'ARD – Agence Régionale de Développement – de Saint Louis. Il est structuré en deux parties essentielles. Une première partie qui présente le bilan des résultats et des activités suivant les cinq axes définis dont (1) Appui à la planification locale, au renforcement des capacités et à la gouvernance locale, (2) Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales, (3) Appui au développement économique local, (4) Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi-évaluation et à l'animation des cadres de concertation et (5) Pilotage de l'Agence régionale de Développement. Une seconde partie qui dresse le bilan de l'exécution financière à travers la réalisation des marchés, la mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14515>

14517 - **Analyse des dynamiques socio-économiques et évaluation du cadre institutionnel dans la zone du Ndiaël dans la perspective de la remise en eau de la réserve:** 2016. – 52 p., fig. - [LO, Masse; TOURE, Oussouby](http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14517)

Résumé : La réserve du Ndiaël se présente sous la forme d'une grande zone dépressionnaire humide servant de refuge à plusieurs espèces d'avifaune (oiseaux migrateurs, etc.). Elle fait partie de la grande Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Fleuve Sénégal (RBTDFS). Créée en 1965, la Réserve du Ndiaël a été déclarée zone humide d'importance internationale et enregistrée comme site de la Convention relative aux zones humides (Convention de Ramsar). En plus de remplir des fonctions écologiques importantes, la réserve est un écosystème d'une grande valeur sociale, culturelle, économique et scientifique. C'est à la suite des épisodes de sécheresse des années 70, que le marigot dénommé "Nyeti Yoone" qui servait de chenal d'alimentation en eau de la dépression du Ndiaël, à partir du lac de Guiers, a été obstrué dans le but de favoriser l'alimentation convenable en eau des périmètres agricoles du Delta. La fermeture de ce chenal a provoqué un assèchement progressif de la réserve avec pour conséquence la perturbation de ses fonctions écologiques et d'accueil des oiseaux migrateurs. Ainsi, l'effet combiné des facteurs naturels et anthropiques a entraîné une forte détérioration de la réserve aboutissant à la remise en cause de son statut de zone humide d'importance internationale. Par conséquent, la réserve d'avifaune du Ndiaël a été inscrite dans le « *Registre de*

Montreux » par le secrétariat de la Convention de Ramsar, en 1990. C'est pour faire face aux défis posés par ces mutations, mais aussi répondre aux préoccupations liées à l'approvisionnement en eau des grands centres urbains que le Projet de Restauration des Fonctions Ecologiques et Economiques du Lac de Guiers (PREFELAG) a été conçu et mis en œuvre par l'Office du Lac de Guiers - OLAG. Il a pour objectif d'une part de recréer les conditions optimales d'écoulement des eaux du fleuve Sénégal vers le lac de Guiers et, d'autre part, de remettre en eau la réserve spéciale d'avifaune du Ndiaël. La présente étude s'intéresse spécifiquement à la réserve du Ndiaël et son champ d'action porte sur le contexte socio-économique, ainsi que sur les aspects institutionnels et de gouvernance.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14517>

E14 - Economie et politique du développement

14389 - Rapport SITWA sur le développement des infrastructures dans les OBF africains : 2016. - 46 p., - RAOB, OMVS ; Global Water Partnership

Résumé : Le principal objectif de cette consultation consiste à identifier les actions prioritaires de développement des infrastructures hydrauliques dans les organismes de bassins transfrontaliers et à présenter un programme détaillé. Les ressources en eau en Afrique permettent le développement des infrastructures hydrauliques polyvalentes destinées à la production d'énergie hydroélectrique, à la sécurité alimentaire, au développement du transport d'eau intérieur, à l'approvisionnement en usage domestique et industriel, et au stockage de l'eau ainsi qu'à l'adaptation à la résilience au changement climatique.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14389>

14400 - Etude de faisabilité pour le projet de transport des phosphates de Matam : rapport final. - 2007 : 151 p., tabl., fig., photos. - Direction des Mines et de la Géologie

Résumé : Situé sur la rive gauche du fleuve Sénégal au sud-est de la ville de Matam sur une étendue de plus 100km, le Gisement de phosphate de Matam regorge d'un potentiel minéralier s'élevant à 40 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 28 ;7% P2O5. En vue d'une exploitation prochaine de ce gisement, le gouvernement du Sénégal cherche par cette étude à identifier les solutions possibles pour le transport du minerais de phosphate et à confirmer le coût de transport vers le marché de l'exportation (à travers le futur port de Bargny) ou vers le marché intérieur (Usine des ICS). A travers plusieurs composantes analysées (la documentation, la réglementation en vigueur, le trafic, l'étude d'impact environnemental et social, les alternatives de financement du projet, etc.), ce rapport final présente les résultats de l'étude. Quatre modes de transport ont pu être étudiés : ferroviaire, routier, fluvial et par minéraloduc. Des variantes multimodales ont été aussi prises en compte.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14400>

14402 - Projet de construction du port sec de Kayes et Siskasso : Rapport de synthèse : 2007. - [n.p], tabl., graphs, cartes. - Direction Nationale des Transports Terrestres Fluviaux et Maritimes

Résumé : Pays intérieur sans façade maritime, l'atténuation des effets négatifs de cet enclavement du Mali est un axe majeur de la politique de développement des infrastructures de transport du pays. Après la création des entrepôts maliens dans les principaux ports d'attache, la création de ports secs pour faire face au développement du commerce international constitue une réponse adéquate. Le présent rapport de synthèse est relatif aux aspects infrastructure et équipement et à la mise en oeuvre d'un plan de gestion environnemental et social du projet de construction de deux ports secs au Mali, à Kayes et à Sikasso.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14402>

14405 – **Navigation : Comité régional de développement sur le projet navigation de l'OMVS** : 2011.
[n.p.], SOGENAV

Résumé : Un Comité Régional de Développement associant divers services, a présenté les axes du projet Navigation de l'OMVS. Cette rencontre a permis à la Société de Gestion et d'Exploitation de la Navigation (SOGENAV) de faire le bilan des ouvrages mis en place dans le cadre de ce nouveau programme, au terme duquel un port fluvio-maritime à Saint-Louis sera rattaché à un autre à Ambidédi (Mali). Outre la construction de « ports terminaux » dans ces deux villes, le projet « navigation » de l'OMVS devrait aussi aider au développement d'autres localités situées le long du fleuve Sénégal, par la mise en place d'escales portuaires et d'apponnements de transit dans neuf localités. Pour assurer la mobilité spatiale des personnes, des biens et des services dans le bassin du fleuve, la SOGENAV a défini un Système Intégré de Transport multimodal (SITRAM) articulé sur une composante principale, la navigation sur le fleuve Sénégal et des axes routiers complémentaires. En plus de la réalisation d'un port fluvio-maritime dans l'estuaire au sud du pont Faidherbe, un port commercial, un port de pêche et un port de plaisance y seront installés. À moyen terme (2018- 2030), un port minéralier en eaux profondes au nord de la ville de Saint-Louis comprenant un port minéralier sur le fleuve, un port minéralier offshore, une plateforme de liaison du port offshore au quai côté fleuve, seront réalisés. Des travaux de dragage et de balisage du fleuve seront entamés dans le cadre du projet en plus d'actions de stabilisation de la brèche permettant une meilleure navigabilité dans ce canal de délestage qui sera ainsi mieux sécurisé. Un financement de 200 millions de dollars, correspondant aux contributions des pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a été mobilisé et l'ouvrage dans sa globalité devra être livré dans trois ans.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14405>

E50 – Sociologie rurale et sécurité sociale

14398 - **Manantali : entre espoir et désillusion (Sous la direction de Dominique BONAVITA)**. – 2000 : le Figuier. – 219 p., tabl., fig., bibl. - Bonavita, Dominique

Résumé : L'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal a bien figuré dans les programmes de développement de la région depuis le temps colonial à nos jours. Les premières études d'aménagement de l'Union Hydroélectrique Africaine (UHA) qui remontent à 1925 furent suivies de celles de la Mission d'aménagement du Sénégal (MAS), de l'Organisation des Etats Riverains du Sénégal (OERS) et de l'OMVS, qui a érigé deux grands barrages dans les années 1980 (Diama et Manantali). Le présent ouvrage est consacré à l'analyse des impacts sociaux et économiques de l'aménagement de Manantali sur le Bafing au Mali. Dans la première partie, il donne une excellente information sur le terroir et les populations riveraines de Manantali en s'efforçant avec objectivité de faire la part entre les effets spécifiques et durables de l'aménagement et les effets temporaires. Dans le chapitre 3 ; la démographie de la zone est également analysée au mieux avec les données disponibles. Dans les quatrième et cinquième parties, l'étude procède à une analyse de la place de l'élevage dans l'économie locale avant et après la construction du barrage. Une description minutieuse est faite sur la pêche, une activité nouvelle pour les populations résidentes entraînant des contraintes jusqu'ici mal résolues même par les professionnels du secteur. En termes de conclusion, l'ouvrage retiendra qu'avec la présence du barrage de Manantali, des impacts négatifs indéniables sont apparus, qu'il importe d'éliminer ou d'atténuer pour garantir la rentabilité sociale et économique de l'aménagement.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14398>

M01 – Pêche et aquaculture

14510 - **Etude de caractérisation de la pêche traditionnelle et de l'aquaculture dans la région de KAYES : cercles de Kayes, Kita, Kenièba, Bafoulabe Et Yélimane, République du Mali.** - Agence Malienne pour le Développement de l'Aquaculture; Kamaté, Cheick Tourad; KIENTA, Moussa; BOUARE, Fanséri; SOKONA, Mohamed El Béchir

Résumé : La pêche artisanale joue un important rôle dans le développement économique du Mali de par sa contribution au PIB (4%) et son rôle socio - culturel et économique. Le Mali, avec un important potentiel en ressources en eau, la pêche contribue à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté. Dans la perspective de disposer de données et d'informations fiables sur le secteur de la pêche aux fins du développement et de la promotion de la pêche et de la pisciculture, l'Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et la Direction Nationale de la Pêche à travers le projet PGIRE II, ont commandité l'étude de caractérisation de la pêche traditionnelle et de l'aquaculture dans la région de Kayes (spécifiquement dans les cercles de Kayes, Kita, Kenièba, Bafoulabe Et Yelimane). L'objectif général de l'étude est la réalisation d'un diagnostic participatif du secteur de la pêche, de l'aquaculture, des communautés de pêcheurs et d'autres acteurs (ONG, hommes et femmes) intervenant dans la filière pêche et aquaculture dans les nouveaux sites de pêche de Kayes et Bafoulabe et dans les cercles de Kita, de Kenieba et de Yelimane. Après une présentation de ces zones de pêche largement affectées par les effets du changement climatique, marqués par la diminution de l'espace halieutique et de l'hydrologie des cours d'eau, la baisse du rendement économique de la filière, l'étude s'attèle à une description des caractéristiques bioécologiques et socioéconomiques des cercles étudiés et passe dans le chapitre IV à une analyse de l'activité pêche à travers l'organisation socio-professionnelle de la pêche. Sur la base des informations analysées, une série de contraintes sont dégagées et un programme d'action pour l'amélioration de la pêche et de l'aquaculture a été formulé.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14510>

14511 - **Etude de caractérisation de la pêche continentale et de la Pisciculture dans les Préfectures de Mamou, Dalaba, Labé, Tougué, Dabola, Dinguiraye et Siguiri en République de Guinée : rapport final.** - 2016. - 169 p., tabl., graph. - WEST AFRICAN CONSULTANTS

Résumé : Dans la partie guinéenne du Bassin du Fleuve Sénégal, la pêche continentale est encore marquée par son caractère traditionnel et artisanal. Elle est considérée comme une activité complémentaire à l'agriculture et à l'élevage. La pisciculture, quant à elle, est dans sa phase expérimentale. Mais en raison de l'importance du potentiel halieutique du bassin et de la place du sous-secteur dans la couverture des besoins en protéines des populations, l'OMVS et ses partenaires entendent apporter un appui au Gouvernement Guinéen pour la promotion et le développement de la pêche continentale et de la pisciculture. Ainsi, cette étude relative à la caractérisation de la pêche et de la pisciculture dans la partie guinéenne du bassin du fleuve Sénégal, vise les objectifs suivants : i) la réalisation d'un diagnostic participatif du secteur de la pêche continentale et de la pisciculture notamment de la capture jusqu'à la consommation en passant par la conservation, la transformation, le transport et la commercialisation du poisson au niveau des préfectures de Mamou, Dalaba, Labé, Tougué, Dinguiraye, Dabola et Siguiri ; ii) la caractérisation des communautés de pêcheurs et autres acteurs (ONG, hommes et femmes) intervenant dans la filière pêche continentale et pisciculture et iii) la fourniture des informations sur les principaux étangs, mares et plans d'eau en vue du développement de la pisciculture. Le rapport, structuré en six chapitres, traite dans les deux premiers chapitres du contexte général de la pêche en guinée, du cadre institutionnel et légal de la pêche continentale et de la pisciculture. Dans le troisième, il décrit la zone d'étude. Le quatrième est consacré aux résultats de l'étude, tandis que les cinquième et sixième chapitres portent sur la conclusion et les recommandations pour une meilleure promotion de la pêche et de la pisciculture dans la partie guinéenne du bassin du fleuve Sénégal.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14511>

14512 - Etude de caractérisation de la pêche continentale et de l'aquaculture dans les wilayas du Gorgol et du Trarza, République Islamique de Mauritanie : rapport final. – 2016 - 171 p., tabl., graph. - GENITEK

Résumé : La présente étude de caractérisation de la Pêche continentale et de l'aquaculture en Mauritanie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau à Usages Multiples, phase II de l'OMVS (PGIRE 2). Cette étude a concerné les wilayas du Gorgol et du Trarza. Elle a permis de faire l'état des lieux global de la pêche continentale et de la pisciculture dans les deux wilayas à travers l'analyse du contexte environnemental, économique et social, le recensement des acteurs (groupements, associations, etc.) qui y opèrent, l'analyse des conditions réelles d'exercice des activités de pêche et de valorisation, l'analyse des principaux résultats économiques (comptes d'exploitation des acteurs directs). Elle a également conduit à une analyse affinée des contraintes globales et spécifiques qui entravent le développement de ce sous-secteur social ainsi qu'une évaluation des besoins qui en découlent en termes d'organisation et de structuration des acteurs, de renforcement des capacités, de besoins en infrastructures, en équipements divers, d'appuis à la productivité du milieu et d'accompagnements multiformes. Il ressort des analyses de ce secteur, que la pêche continentale est encore soumise à des contraintes structurelles, marquées par l'absence d'un cadre juridique et réglementaire et par l'insuffisance quasiment généralisée du suivi et de l'encadrement. Pour une meilleure promotion et organisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture, l'étude a, à cet effet, permis de proposer un plan d'action de développement, en conformité avec les objectifs de la stratégie de développement du secteur des pêches et de l'économie maritime (2015-2019) en Mauritanie. Ce plan d'action est organisé en quatre axes principaux : (i) renforcement du cadre juridique et institutionnel, (ii) amélioration de la production de la pêche continentale et de la pisciculture, (iii) promotion de produits de pêches et (iv) renforcement des capacités des acteurs.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14512>

14513 - Caractérisation de la pêche continentale et de l'aquaculture dans le département de Dagana et des mares des départements de Matam et de Kanel en République du Sénégal. – 2016. - 139 p., tabl., photos, graph. - ASDEP

Résumé : Dans les départements de Dagana, Matam et Kanel, la pêche continentale a connu un développement mitigé depuis la mise en service des barrages de Diama et de Manantali. L'eau, auparavant, saumâtre en amont de Diama du fait de la remontée de la langue salée a totalement disparu, laissant ainsi place à une importante masse d'eau douce en amont du barrage. Le Lac de Guiers est devenu ainsi le plus grand réservoir d'eau douce du Sénégal. Le reprofilage du canal de la Taouey a rendu plus facile le remplissage du lac en eau douce à partir des eaux du fleuve Sénégal. Cette modification hydrologique a rendu le Lac de Guiers très poissonneux au moment même où le fleuve Sénégal reste pauvre dans sa moyenne et haute vallée à cause de la prolifération de plantes aquatiques envahissantes. C'est dans ce cadre qu'une étude de caractérisation de la pêche continentale dans le Département de Dagana et dans les retenues d'eau de Matam et de Kanel, a été commanditée par l'OMVS. L'objectif général de l'étude est la réalisation d'un diagnostic participatif du secteur de la pêche continentale depuis la capture jusqu'à la consommation en passant par la conservation, la transformation, le transport, la commercialisation et l'organisation des acteurs de la chaîne de valeurs. L'étude vise également à approfondir les connaissances sur les principales mares et plans d'eau de Dagana et des départements de Matam et Kanel en vue du développement de l'aquaculture de repeuplement.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14513>

14516 - **Etude sur l'ichtyofaune et la pêche dans le Lac de Guiers et la Réserve du Ndiaël** : 2016. - 59 p., tabl., fig, bibl.

Résumé : Dans la perspective d'une remise en eau de la cuvette du Ndiaël et de la restauration de ses fonctions écologiques, l'établissement d'une situation de référence pour l'ichtyofaune et la pêche, deux composantes essentielles du fonctionnement actuel de cet écosystème, s'impose. L'objectif de cette étude est de caractériser l'ichtyofaune et les activités de pêche du lac de Guiers et de la cuvette du Ndiaël afin d'avoir une situation de référence qui permettra de suivre l'évolution de ses deux éléments en relation avec la remise en eau du Ndiaël. Parmi les résultats attendus de cette étude, on notera, entre autre a) l'établissement d'une situation de référence de l'ichtyofaune et des activités de pêche du lac de Guiers et de la cuvette du Ndiaël ; b) la mise au point d'une méthodologie permettant de suivre l'évolution de l'ichtyofaune et des activités de pêche ; c) la formulation de recommandations permettant d'améliorer la gestion des ressources halieutiques du lac de Guiers et de ses annexes. Ce rapport comporte cinq parties : le contexte du lac de Guiers et de la Réserve du Ndiaël ; la méthodologie utilisée ; la caractérisation de l'ichtyofaune du lac de Guiers et de la Réserve du Ndiaël ; l'analyse de la pêche dans ces deux milieux ; les recommandations pour améliorer la gestion de l'ichtyofaune et de la pêche afin de contribuer à la sortie de la Réserve Spéciale d'Avifaune du Ndiaël de la liste de Montreux des zones humides en danger.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14516>

P01 - Conservation de la nature et ressources foncières

14383 - **Protocole de Nagoya : les multiples facettes de sa mise en œuvre** : 2016. **LIAISON ENERGIE - FRANCOPHONIE**, Numéro 101. - Institut de la Francophonie pour le Développement Durable

Résumé : Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation à la Convention sur la diversité biologique, plus communément appelé Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA), est un accord international sur la biodiversité. Il a été adopté par la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique des Nations unies, en octobre 2010 à Nagoya, au Japon, et est entré en vigueur le 12 octobre 2014. Il vise un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques de plantes, d'animaux, de bactéries ou d'autres organismes, dans un but commercial, de recherche ou pour d'autres objectifs ; l'un des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique qui devrait permettre de mieux combattre la biopiraterie (l'appropriation illégitime des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles autochtones). Ce numéro de la Revue Liaison Energie-Francophonie (LEF) présente différentes facettes de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya, en regroupant les textes selon trois thématiques distinctes : 1. Cohérence et incohérence des textes internationaux sur l'APA ; 2. Défis transversaux de la mise en œuvre de ce protocole et, 3. Expériences et perspectives régionales de mise en œuvre du protocole.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14383>

14386 - **Mesures d'atténuation des impacts de l'aménagement de Félou sur l'environnement et mesures d'accompagnement et de suivi : document de référence** : 2010. - 91 p., tabl. - Traoré, Modibo ; SOGEM

Résumé : Le projet d'aménagement hydroélectrique de Félou s'inscrit dans le cadre du développement du potentiel hydroélectrique des Etats membres de l'OMVS et de l'intégration de leur réseau de distribution d'énergie électrique. La réhabilitation des installations de Félou se situe à la fois dans un contexte régional, celui du bassin du fleuve Sénégal, que dans un contexte local, celui du Mali, par l'implantation des réalisations physiques. Ce document, en déclinant la politique générale de l'OMVS en matière de gestion environnementale de son bassin transfrontalier, rappelle les différentes études

d'évaluation des impacts environnementaux des travaux de réhabilitation des dispositifs de production d'hydroélectricité de Félou. Ce rappel sera suivi de l'analyse des attentes des populations par rapport aux propositions des mesures d'atténuation et de compensation proposées. Dans le cadre du Plan de gestion environnement et social proposé, l'accent est mis sur le développement local, proposition bien reflétée tant dans la Résolution du Conseil des Ministres de l'OMVS sur la question, que dans les principes politiques de la Banque mondiale en matière d'atténuation des effets négatifs des investissements sur l'environnement.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14386>

14387 - Etudes préliminaires de pré-dimensionnement et d'estimation des coûts du Pont de Rosso sur le fleuve Sénégal : étude d'impact environnemental et social, rapport provisoire : 2016. – 179 p., tabl. – FAYE, Mbaye Mbengue ; Ministère de l'Équipement et des Transports

Résumé : Le présent rapport d'études d'impact environnemental et social (EIES) rentre dans le cadre des études techniques et socioéconomiques relatives à la construction d'un pont sur le fleuve Sénégal à Rosso. Il s'attèle, en un premier temps, à faire le point de l'état initial de l'environnement, et en particulier des activités socioéconomiques de la zone du projet y compris celles du BAC de Rosso. Une revue du cadre politique, juridique et institutionnel régissant le secteur de l'environnement en Mauritanie complète cette analyse de l'état initial de l'environnement. L'étude aura retenu des impacts négatifs et positifs du projet, tant dans sa phase de construction que d'exploitation, sur l'environnement biologique, physique, social, économique et culturel. Afin d'atténuer les impacts préconisés dans l'EIES, un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) d'un coût de 500.000 euros a été élaboré. Il comprend entre autres des mesures de bonification des impacts positifs du projet, des mesures d'atténuation (mesures normatives), un plan de surveillance et de suivi environnemental et social, un plan de renforcement des capacités, d'information et de communication et des arrangements institutionnels.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14387>

14388 - Plan d'action du RAOB sur le changement climatique : 2016. – 53 p, tabl. - RAOB, OMVS, Global Water Partnership

Résumé : L'objectif de cette consultation RAOB, objet du présent document, consiste à l'élaboration d'un programme à long terme pour le RAOB en mettant l'accent sur la situation actuelle et sur le besoins des OBF en termes d'adaptation au changement climatique. Un ensemble d'action et de services prioritaires identifiés ainsi qu'un programme et un budget détaillé sur 5 ans constituent les principaux résultats de la consultation. La présente étude a permis de montrer que de nombreux projets et initiatives d'adaptation au changement climatique existent déjà sur le terrain. La plupart de ces projets visent à améliorer la gestion des ressources en eau et à réduire la vulnérabilité des populations qui sont affectées par les impacts du changement climatique.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14388>

14393 - Aménagement de Félou : Plan de réinstallation involontaire, action déroulées et mesures retenues : suivi -évaluation - rapport I : 2010. – 12 p., tabl., photos. – Traoré, Modibo; SOGEM

Résumé : Dans le cadre du suivi des mesures d'atténuation des impacts de l'aménagement hydroélectrique de Félou au Mali, plusieurs rapports périodiques ont été produits. Cette première étude d'évaluation a pour but d'analyser et d'apprécier les réalisations des objectifs globaux et spécifiques du Plan de réinstallation involontaire des populations affectées par les effets de l'aménagement. Il s'agit aussi, d'ajuster et d'orienter en fonction des performances et des insuffisances enregistrées dans la conduite des activités ciblées pour l'atténuation des effets négatifs.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14393>

14404 - **Projet assistance-conseil à la gestion et à la Protection des Ressources Naturelles au Sénégal: Rapport de synthèse** : 2001. - [n.p], photos, graph., tabl. – Ministère de l'Environnement.

Résumé : Financé par la Coopération bilatérale allemande (GTZ) le projet CT-GTZ/ME avait pour objectif principal de contribuer au renforcement des capacités des acteurs et institutions étatiques et non étatiques dans le domaine de la gestion de l'environnement, condition sine qua non pour la mise en œuvre d'une bonne politique nationale de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles et de l'environnement. Au titre des activités menées, on notera, entre autres, la formation sur la gestion des déchets urbains, la formation décentralisée des élus en GRN à Dakar, Kaolack, Saint Louis, la formation sur la planification des projets par objectifs (ZOPP), l'appui au processus de révision et d'impression du Code de l'environnement, des travaux de réflexion sur la mise en œuvre d'une approche du Programme pour la Coopération allemande dans le secteur GRN au Sénégal.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14404>

14414 - **Accroissement du niveau de résilience du bassin du fleuve Sénégal aux impacts de la variabilité et des changements climatiques (financement FEM)**. – 2012. – tabl., OMVS

Résumé : Dans le cadre du programme Environnement de l'OMVS, il est apparu que le facteur climatique est omniprésent parmi les causes qui sont à la base de presque tous les problèmes environnementaux majeurs identifiés dans l'Analyse diagnostique transfrontalière (ADT) sur la base de laquelle a été formulé le Plan d'action stratégique (PAS). Face aux enjeux climatiques, l'Objectif du PAS est de faire en sorte que le bassin du fleuve Sénégal, tout en contribuant aux efforts de mitigation des émissions de gaz à effets de serre, puisse réduire de façon substantielle son niveau de vulnérabilité aux impacts de la variabilité et du changement climatique.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14414>

P05 – Ressources en eau et leur gestion

14392 – **Stratégie (2015-2024) et plan d'action 2015-2019 du RAOB** : 2013. - 19 p., tabl. – RAOB, OMVS, Global Water Partnership

Résumé : La Stratégie décennale et le Plan d'action quinquennal, préparés sur la base d'une large consultation à travers toute l'Afrique, constituent une réponse conjointe des membres du RAOB aux multiples défis économiques, environnementaux, géopolitiques et institutionnels auxquels ils sont confrontés dans les bassins hydrographiques transfrontaliers africains.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14392>

14391 – **Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique - SITWA : rapport de démarrage** : 2013. - 107 p., tabl.- RAOB; OMVS; Global Water Partnership

Résumé : Le présent rapport résume les différents enseignements tirés de la phase de démarrage du Projet SITWA. En outre, elle propose, dans un premier temps, une analyse du rôle actuel et futur du RAOB dans la gestion des eaux transfrontalières en Afrique, puis dans sa conclusion, une stratégie et un plan d'action de travail pour la phase opérationnelle du projet.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14391>

14390 – **Rapport final sur la planification de la GIRE dans OBF/L africains** : 2016. – 58 p., tabl ; fig. - RAOB; OMVS; Global Water Partnership

Résumé : Ce rapport expose les résultats du Projet SITWA dans le cadre du RAOB. Il porte sur la planification de la GIRE dans les organismes de bassins transfrontaliers en Afrique et comprend une analyse des lacunes, des insuffisances, des faiblesses et des besoins des OBF/L pour améliorer ou compléter les cadres existants en matière de planification de la ressource en eau.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14390>

14507 – **Elaboration du plan de gestion du Lac de Guiers : résumé.** – 58 p., tabl. - Ministère de l’Agriculture et de l’Hydraulique

Résumé : Le Lac de Guiers est la principale réserve d’eau du Sénégal. Il se situe dans le haut delta du fleuve Sénégal dont il constitue un défluent et avec lequel il est relié par le canal de la Taouey. Le territoire hydrologique du lac de Guiers fait partie intégrante de la plaine d’inondation de la vallée du fleuve Sénégal. En 2004, avec l’appui de la Banque Mondiale, la Direction de la Gestion et Planification des Ressources en Eau (D.G.P.R.E.) a mis en oeuvre le projet « Elaboration du plan de gestion du lac de Guiers », exécuté en deux phases : une phase diagnostique et une phase d’élaboration du Plan de Gestion. Le présent rapport intitulé « Elaboration du plan de gestion » est basé sur les résultats et les conclusions de la phase diagnostique, et à cet effet, il formule des recommandations relatives à l’organisation institutionnelle et à la gestion technique du lac de Guiers (l’opération de vannes, le niveau d’eau dans le lac, l’extraction et les décharges dans le lac, la protection du lac, les activités relatives à l’utilisation des sols dans le bassin lacustre), au schéma possible de financement de la gestion du lac, aux textes réglementaires pour une mise en oeuvre d’une gestion optimale du lac, au cahier des charges pour la gestion du lac et la mise en oeuvre du Plan de gestion.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14507>

14441 - **Projet de gestion rationnelle de l'eau du système du lac de Guiers (PGRESL): système d'adduction collectif** : 2013 . tabl. - OLAG

Résumé : Le système de Lac de Guiers est l’une des plus importantes réserves d’eau douce du Sénégal. Depuis la mise en service des barrages de Diama et de Manantali, le niveau de remplissage a été considérablement rehaussé. La disponibilité permanente de l’eau douce a permis d’étendre et de diversifier les activités au tour du Lac. Son rôle dans le développement socioéconomique du pays est particulièrement important. Cette multiplicité d’usage des ressources en eau du Lac n’est pas sans dommage sur la qualité et la quantité des eaux de la réserve, et pose la problématique de l’utilisation durable du lac. C’est dans ce contexte que le présent projet de gestion rationnel des ressources en eau du système du Lac de Guiers (PGRSIL) est élaboré. Structuré en deux axes principaux - 1. Maîtrise de l’eau et 2. IEC et éducation environnementale. L’objectif global de ce projet vise à contribuer à l’amélioration de l’accessibilité et de l’utilisation de l’eau du système du Lac de Guiers en vue de sécuriser durablement la satisfaction des besoins des différents usagers.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14441>

P06 – Ressources énergétiques et leur gestion

14395 - **Tarification de l'électricité en réseau décentralisé - études de cas** : 2015

In : Les Energies Renouvelables – Fiche, N. 10. –IFDD

Résumé : Le réseau électrique fut longtemps centralisé. Aujourd’hui, le développement des technologies a permis à la production électrique de se développer rapidement sur une base décentralisée. A mesure que les coûts de ces technologies diminuent, il devient de plus en plus facile de produire localement de l’électricité pour la satisfaction des besoins des petits consommateurs locaux. Cette fiche de l’IFDD (Institut de la Francophonie pour le Développement Durable) présente des études de cas de la tarification de l’électricité en réseau décentralisé au Canada, en Tunisie, en Algérie et au Cap Vert.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14395>

14407 - **Tarification de l'électricité en réseau décentralisé** : 2015. – In : Les Energies Renouvelables – Fiche, N. 9. -IFDD

Résumé : Le réseau électrique fut longtemps centralisé. Aujourd'hui, le développement des technologies a permis à la production électrique de se développer rapidement sur une base décentralisée. A mesure que les coûts de ces technologies diminuent, il devient de plus en plus facile produire localement de l'électricité pour la satisfaction des besoins des petits consommateurs locaux. Cette fiche de l'IFDD (Institut de la Francophonie pour le Développement Durable) présente les principes de base, la description technique, la stratégie de mise en œuvre d'un système de tarification de l'électricité en réseau décentralisé.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14407>

14396 - **Aménagement hydroélectrique de Félou (plaquette d'information)**. 2011. - OMVS

Résumé : La plaquette renseigne sur le barrage de Félou sur le fleuve Sénégal (l'ouvrage et ses composantes les lignes et les postes de transport de l'énergie, le coût du projet et la clé de répartition de l'aménagement entre les différents pays de l'OMVS).

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14396>

P41 – Hydrologie et hydrogéologie et Géologie

14384 - **Etude d'évaluation des inondations dans le bassin du fleuve Sénégal : rapport final**: 2013. - SCP, IRD, IDEV

Résumé : Le bassin du fleuve Sénégal fait l'objet, depuis plus d'un siècle, d'une attention particulière concernant le nombre et la qualité de ses données hydrométriques. Ces données sont en effet la base de nombreuses études liées aux différents besoins : navigation, irrigation, projets hydroélectriques, prévention des crues,... Aujourd'hui, en vue de disposer d'un ouvrage de référence permettant la valorisation de l'ensemble des données hydrologiques existantes, l'OMVS a initié la réalisation de la troisième édition de la Monographie hydrologique du fleuve Sénégal. Cette édition actualisée fera suite aux éditions de 1968 et de 1974, réalisées par l'IRD (ex ORTOM). Ce travail représente la seconde phase de la présente étude. Cette évaluation s'appuiera notamment sur l'analyse des crues de 1999 et 2003, en mettant en exergue les mécanismes qui ont conduit aux dommages constatés. Les impacts des aménagements existants et programmés seront étudiés sur la base du retour d'expérience des crues passées. Le bassin versant du fleuve Sénégal, ses différents affluents et les stations de mesure gérées par l'OMVS sont également présentés dans l'Atlas cartographique (réseau hydrographique, stations hydrométriques, emprises des inondations et cartes détaillées des communes) joint au présent document.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14384>

14385 - **Actualisation de la monographie du fleuve Sénégal : rapport final**: 2013 - 792 p., tabl., fig., carte. - Société Canal de Provence, IRD, IDEV

Résumé : Le bassin du fleuve Sénégal fait l'objet, depuis plus d'un siècle, d'une attention particulière concernant le nombre et la qualité de ses données hydrométriques. Ces données sont en effet la base de nombreuses études liées aux différents besoins : navigation, irrigation, projets hydroélectriques, prévention des crues,... Aujourd'hui, l'OMVS souhaite faire réaliser la troisième édition de la Monographie hydrologique du fleuve Sénégal, pour disposer d'un ouvrage bibliographique de références, permettant la valorisation de l'ensemble des données hydrologiques existantes. Ce travail représente la première phase de la présente étude. Elle est consacrée à l'actualisation de la monographie du bassin du fleuve Sénégal. Cette édition actualisée fera suite aux éditions de 1968 et 1974, réalisées par l'ORSTOM (devenu plus tard l'IRD).

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14385>

11494 - **Gestion des catastrophes naturelles par Télédétection et SIG (GESCAN) - Application à l'étude hydrologique du Fleuve Sénégal et à la gestion des risques d'inondation de la Ville de Saint-Louis**, 2004. 8 p., carte. – Université Cheikh Anta DIOP

Résumé : La vallée du fleuve Sénégal a connu tout au long de son histoire des inondations qui ont retenu l'attention de la plupart des auteurs. Les fortes crues des années 1683, 1789, 1860, 1879, 1890 et 1950, relatées par Gallieni, J. De Rochefort, Adanson et le colonel Frey, en constituent de parfaites illustrations. Pour remédier aux effets des conditions climatiques défavorables, atténuer la réduction dramatique des écoulements et assurer une meilleure maîtrise des ressources en eaux, d'importants travaux d'aménagement ont été réalisés sur le fleuve Sénégal. Ainsi, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) qui regroupe la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, y a construit, à la fin des années 80, le barrage hydroélectrique de Manantali en amont et le barrage anti-sel de Diama en aval. Depuis quelques années, on semble noter dans le bassin le retour d'une période d'abondance pluviale qui entraîne l'écoulement d'importants volumes d'eau vers la basse vallée et l'estuaire. Avec les lâchers de la retenue de Diama des volumes importants d'eau qui déferlent vers l'embouchure, pouvant occasionner des inondations notamment au niveau de la ville de Saint-Louis où ces phénomènes sont devenus très fréquents depuis quelques années. Les hypothèses de travail formulées dans le cadre de cette étude tournent autour des points suivants : la variabilité climatique dans le bassin a des impacts parmi lesquels les inondations constituent une des manifestations les plus dramatiques ; la télédétection et les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) sont des outils performants à la compréhension de l'hydrologie du fleuve et la gestion efficace des risques d'inondations dans le bassin et plus particulièrement dans la ville de Saint-Louis ; les différentes modifications notées dans l'estuaire du fleuve Sénégal depuis l'aménagement du barrage de Diama, ont une influence sur les phénomènes d'inondation et enfin ; l'occupation anarchique de l'espace et l'absence d'un réseau d'assainissement viable exposent la ville aux risques d'inondation. Pour la présente étude, il s'agit d'aborder l'analyse des inondations en privilégiant l'apport de la Télédétection et des SIG, ainsi que la modélisation mathématique.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/11494>

14399 – **Monographie hydrologique du Fleuve Sénégal : de l'origine des mesures jusqu'en 2011.** – 2015. – 79 p., fig.- IRD, SCP, IDEV, OMVS

Résumé : Dans le cadre de la politique d'aménagement durable du bassin du Fleuve Sénégal, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), en relation avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et la Société du Canal de Provence (SCP), a lancé en 2009 la mise à jour de la Monographie hydrologique du Fleuve Sénégal dont la 1ère édition a été réalisée en 1974. Ainsi, cette nouvelle publication, éditée par IRD Editions en 2015, intègre l'ensemble des données collectées depuis l'origine des observations à chaque station hydrométrique exploitée sur l'ensemble du bassin du fleuve Sénégal. Cette mise à jour montre non seulement l'importance des observations à long terme pour le suivi de l'évolution des ressources en eau mais analyse aussi de manière synthétique les facteurs conditionnels du régime du fleuve et dans les détails, les facteurs d'écoulement et autres facteurs hydrologiques associés. En somme, ce document, fruit d'une large coopération entre de nombreux partenaires, représente une source d'information essentielle pour les chercheurs, les praticiens, les spécialistes des ressources en eaux douces, les médias et le grand public. Cette mise à jour, constitue un instrument utile à la prise de décision pour les politiques de recherche et pour l'utilisation et la gestion durable de l'eau au cours des années.

Pour plus de détail, cliquez ici <http://cda.portail-omvs.org/omvsdoc/14399>